

Octobre 2025

1924



2025

Le Marcellinois

semence-labeur-espoir-vie



Octobre

L'automne est un deuxième printemps où chaque
feuille est une fleur



Dans ce numéro

Marcellinois 2025	...Page 1
Parcours hantée	...Page 2
La guignolée	...Page 3
Chaloupe à vendre	...Page 4
SOPFEU	...Page 5
Suite Sopfeu	...Page 6
Marché de Noël à Saint-Marcellin	...Page 7
Calendrier d'Octobre et novembre 2025	...Page 8

1924



2025

Le Marcellinois

semence-labeur-espoir-vie

Parcours hanté



PARCOURS HANTÉ
AU NOUVEAU CENTRE COMMUNAUTAIRE
AU 335 ROUTE 234 À ST-MARCELLIN

Vient t'amuser dans notre
parcours effrayant le 31
octobre de 18h à 20H!

Nous allons avoir pleins de
bonbons à distribuer sur place.
Il y aura pleins de moments
effrayant, ATTENTION À TOI!

NOUS ATTENDONS L'HALLOWEEN
AVEC IMPATIENCE!

La guignolée

1924



2025

Le Marcellinois

semence-labeur-espoir-vie

**CENTRE
D'Action BÉNÉVOLE**
RIMOUSKI-NEIGETTE

GUIGNOLÉE DES MÉDIAS 2025

MUNICIPALITÉ DE ST-MARCELLIN

Période d'inscription pour les bons de guignolée

Du 27 octobre au 21 novembre 2025 jusqu'à 16H

Vous êtes éligible à un bon de guignolée si en 2024, vous avez gagné 30 000\$ et moins pour une personne seule ou 40 000\$ et moins en couple. Si c'est le cas, vous pouvez en faire la demande en écrivant une lettre à l'adresse suivante :

336 route 234, Saint-Marcellin, QC G0K 1R0

*Dans la lettre, vous devez demander un bon de guignolée et préciser si vous êtes seul ou en couple, avec ou sans enfants à charge. Vous devez écrire votre # de téléphone et signer.

Documents obligatoires pour faire une demande (photocopies)

- * Une carte d'identité
- * La déclaration revenus 2024 (provinciale ou fédérale)

Ou

- * L'avis de cotisation 2024

Si enfants

- * L'attestation d'enfants à charge

Si garde partagée 50/50

- * Documents le confirmant

Votre choix d'épicerie (Super C, IGA, Metro, Maxi, Épicerie de la seigneurie)

**Vous pouvez aussi faire votre demande de bon en téléphonant au numéro suivant :
418-798-4382**

Pour toute question vous pouvez contacter le Centre d'Action bénévole Rimouski-Neigette et demander à parler à France Michaud au 418-722-7010

Chaloupe à vendre

1924



2025

Le Marcellinois

semence-labeur-espoir-vie

Chaloupe à vendre

Chaloupe 14 pieds, avec moteur mercury 20 forces 4 temps, 2 rames, 2 sièges en cuir dont 1 fixe et 1 mobile, plus un support à moteur chromé, inclus toile de transport clippé.

Inclus remorque aluminium haut de gamme REMEQ avec attache repliable, plus un pneu de secours.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Denis au 418-723-9192.

Merci!



SOPFEU

1924



2025

Le Marcellinois

semence-labeur-espoir-vie



COMMUNIQUÉ
Diffusion immédiate

À l'automne, le risque d'incendie de forêt est encore présent

Québec, 18 septembre 2025 – À l'aube du changement de saison, la SOPFEU rappelle que le risque d'incendie de forêt demeure bien présent, même en automne. Les activités récréatives propres à cette période, comme la fermeture des chalets, la chasse ou le brûlage de feuilles mortes et de résidus végétaux sont, chaque année, à l'origine d'une quarantaine d'incendies.

Brûlage des feuilles mortes et autres matières résiduelles

Plutôt que de brûler les feuilles mortes, la SOPFEU encourage la population à opter pour des solutions écologiques et sécuritaires :

Le compostage : Utiliser les feuilles mortes comme engrais en passant la tondeuse sur les feuilles pour les déchiqueter et épandre les résidus sur le terrain ou dans le jardin;

La collecte des résidus verts : Plusieurs municipalités ramassent les sacs de résidus végétaux au printemps et à l'automne;

L'écocentre : Transporter à l'écocentre les matières résiduelles, particulièrement les végétaux de plus grande dimension ou autres déchets.

Par ailleurs, la SOPFEU souligne que plusieurs municipalités interdisent les brûlages domestiques sur leur territoire ou exigent l'obtention d'un permis avant de procéder à un tel brûlage. Il est donc recommandé de s'informer au préalable sur la réglementation en vigueur.

Saison de la chasse

Près d'une dizaine de feux de forêt et de végétation sont causés par des chasseurs chaque année. Voici quelques conseils pour éviter l'éclosion de nouveaux feux.

Campement et abris temporaires : L'incendie d'un campement ou d'un abri sommaire (cache) peut être une source potentielle de feu de forêt. Souvent, des équipements de chauffage de fortune sont à l'origine de ces feux. Il faut donc s'assurer du bon état de marche et de la sécurité des appareils de chauffage.

1924



2025

Le Marcellinois

semence-labeur-espoir-vie

SOPFEU (Suite)

Véhicules tout terrain : Les matières organiques (herbes séchées, feuilles mortes, brindilles, etc.) qui entrent en contact avec les parties chaudes du moteur ou du pot d'échappement peuvent s'enflammer et tomber au sol. Lorsque le temps est sec, les flammes peuvent se propager très rapidement à la forêt. Il est donc recommandé de circuler uniquement dans les sentiers balisés en terre battue, en sable ou en gravier, de ne jamais se stationner dans les broussailles, et de nettoyer les parties chaudes du moteur après chaque balade.

Articles de fumeur : La SOPFEU rappelle que les fumeurs doivent s'immobiliser sur une surface dégagée pour fumer. Avant de reprendre les activités, il est nécessaire d'éteindre le mégot en le mouillant et en l'écrasant contre une roche. Il ne faut jamais laisser un mégot en forêt. Selon la SOPFEU, une bouteille avec un fond d'eau ou un récipient avec couvercle est une solution efficace pour le rapporter en toute sécurité.

Activités récréatives automnales et fermeture des chalets

Bien que les nuits soient plus fraîches, la saison du camping n'est pas terminée et plusieurs s'adonnent encore à des activités de plein air. La SOPFEU rappelle aux utilisateurs de la forêt de maintenir de bonnes pratiques pour prévenir les incendies.

Feux de camp : Allumer un feu dans un endroit dégagé, sur un sol de gravier ou de terre battue, d'une dimension maximale d'un mètre sur un mètre. Surveiller le feu en tout temps, garder de l'eau à proximité et s'assurer d'éteindre complètement le feu avant de quitter les lieux.

Appareils de cuisson : Vérifier le bon fonctionnement des appareils électriques et/ou au gaz. Les appareils trop âgés ou défectueux représentent un danger pour les utilisateurs, et une source potentielle de feu de forêt.

Chalets : En plus d'en vérifier le bon état, il est recommandé d'inspecter la cheminée de son chalet et de s'assurer que les pare-étincelles sont présents et conformes avec des ouvertures ne dépassant pas un centimètre carré.

La prévention plus nécessaire que jamais

Avec les changements climatiques qui entraînent des périodes de sécheresse plus fréquentes et augmentent le risque d'incendie, la SOPFEU estime que la prévention et la sensibilisation du public sont plus nécessaires que jamais, tant pour réduire le nombre de feux de cause humaine que pour rendre les communautés plus résilientes face aux incendies de forêt.

Le Marcellinois

semence-labeur-espoir-vie



2025

1924

Marché de Noël

Marché de Noël à St-Marcellin

Nous avons des tables de disponible pour le marché de Noël en novembre.

Faites vite, les places sont limitées!

Au plaisirs de voir vos créations!

Où?: À la nouvelle salle communautaire.

Quand?: Le 15 et 16 novembre.

Combien?: 10\$ par table.

Quel heure?: Samedi de 9h30 à 18h

Dimanche de 9h30 à 16h.



Pour plus d'informations vous pouvez me contacter par courriel: loisirsmunstmar@outlook.com ou sur le Facebook des loisirs: Les loisirs de St-

Marcellin.



Calendrier

Octobre et novembre 2025

1924



2025

Le Marcellinois

semence-labeur-espoir-vie

Octobre 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
				Récupération 		
5	6	7	8	9	10	11
				Déchets 		
12	13	14	15	16	17	18
				Récupération 		
19	20	21	22	23	24	25
				Déchets compost 		
26	27	28	29	30	31	
				Récupération 	Halloween 	

Novembre 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
				Récupération 		
16	17	18	19	20	21	22
				Déchets / compost 		
23/30	24	25	26	27	28	29
				Récupération 		

Contacts

Municipalité de Saint-Marcellin

336 Route 234 , Saint-Marcellin, QC, G0K 1R0

Du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00

Téléphone : 418-798-4382

Télécopie : 418-798-4383

Courriel : munstmar@globetrotter.net